Rééquilibrer les structures d'âge en France : Natalité, fécondité, quelle politique de long temre ?



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis et Rapport
Traité par : Commission spéciale du Plan

Adopté le : 10/03/2004
Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Billet Jean

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

La France occupe une place originale en Europe en matière de natalité et de fécondité : le maintien de la descendance finale au niveau actuel pourra contribuer, à l'horizon 2040-2050, à rééquilibrer les structures d'âge. Dans cette perspective, le Conseil propose la relance de politiques publiques favorables à la natalité en France et en Europe, créant un environnement favorable à l'accueil d'enfants et permettant aux hommes et aux femmes de mieux concilier leurs vies familiale, professionnelle, et personnelle. Une politique de relance de la fécondité doit s'accompagner d'une politique des âges de la vie et engager l'ensemble de la société.

Descripteur Eurovoc :
natalité, fécondité, répartition par âge, prévision à long terme, politique démographique, France, pays UE

Domaine Eurovoc :
Géographie

© - copyright CESE - Novembre 2026